

BUREAU DU "CANARD"
No 1786 rue Ste Catherine,
Près de la rue Ste-Elizabeth.
Montréal, Février 1894.

AVIS IMPORTANT

AUX AGENTS

MESSIEURS,
Nous attirons spécialement votre attention sur un changement survenu dans l'administration du *Canard*. La circulation du journal s'étant développée considérablement depuis quelques semaines, M. Berthelot se trouvait dans l'impossibilité de rédiger le journal et de l'administrer en même temps. M. A. P. Pigeon est aujourd'hui le seul administrateur des affaires du *Canard*, à son bureau, No 1786 rue Ste-Catherine.

Nos agents de la campagne et des États-Unis devront, à l'avenir, solder leurs comptes le premier jour de chaque mois. Lorsque le montant de la facture sera au-dessous d'un dollar, des timbres de poste, canadiens ou américains, seront acceptés en paiement. Ces timbres devront être d'un centin, de deux centins ou de trois centins. Nous discontinuerons l'envoi du journal à tous les agents qui ne se conformeront pas à ces conditions.

Tout envoi d'argent devra être adressé 1786 rue Ste-Catherine.

A. P. PIGEON,
Administrateur.



LE CANARD
MONTREAL, 17 FEVRIER 1894

SOCIÉTÉ DES PEIGNES

DEUXIÈME SÉANCE

À sept heures précises, le président a pris le fauteuil et a rappelé à l'ordre un groupe de membres s'amusant à une partie de bluff dont les enjeux étaient des épingles, des cure-dents, des allumettes et des boutons de culotte.

M. Harpagon, en ouvrant la séance, fit une courte allocution à ses confrères.

Il dit que la société, à l'avenir, ne tiendrait plus ses réunions dans l'hôtel Jacques-Cartier. Le propriétaire se montrait trop exigeant. Il prétendait lui faire payer le coût du gaz consommé pendant chaque séance, parce qu'aucun membre de la société ne voulait faire des dépenses à la bar. Il avait pris sur lui de charger un sous-comité de trouver un local convenable pour les séances de la société. Ce sous-comité avait préparé un rapport suggérant que les assemblées auraient lieu dans un magasin de la rue Notre-Dame, loué comme salle de comité à un des candidats dans la dernière élection. Le magasin pouvait être mis à la disposition des membres. Le bail courait encore pour trois semaines.

Le rapport du sous-comité a été adopté à l'unanimité, avec un amendement disant que le magasin serait éclairé par une lampe à pétrole avec un brûleur No 3.

M. Rongeliard : Si monsieur le président veut me donner la parole...

Le Président : M. Rongeliard, je dois vous rappeler à l'ordre. Vous vous êtes servi d'une expression qui n'est pas parlementaire et contraire à l'esprit de notre

association. Vous avez dit "donner la parole." Ne savez-vous pas, monsieur, que dans la Société des Peignes on ne sert jamais du mot "donner." Un Peigne ne peut jamais donner. Vous auriez dû dire, me prêter, me vendre la parole. Alors vous auriez été dans l'ordre.

M. Rongeliard : Je vous demande mille pardons, monsieur le président. Je reprends et je dis : Si vous voulez bien me prêter la parole pour quelques instants, je souleverai une question de privilège. Il y a parmi nous un monsieur dont la conduite mérite une censure. Il se promène sur nos principales rues, notamment sur les rues St-Laurent, Craig et St-Jacques et lance des regards en coulisse à tous les jolis minois qu'il rencontre. Ce dandy me fait l'effet d'un homme capable de dépenser une vingtaine de centins avec les jeunes donzelles, en les traitant chez les confiseurs ou dans les débits d'huitres et de *pork and beans*. Je voudrais, s'il est possible, prévenir ce monsieur contre le danger qu'il court en agaçant ainsi les fillettes.

M. Serre la Poigne : Cette attaque est dirigée contre moi. Je proteste, monsieur le président, contre ce que veut insinuer M. Rongeliard. Il ne connaît pas ma tactique. Jamais je n'ai dépensé dix sous pour traiter mes amis du beau sexe. Je joue de l'œil, il est vrai, mais aussi tout se borne là. Mes amourettes se font à l'œil, ça ne va jamais plus loin que ça.

M. Rongeliard : J'accepte les raisons de M. Serre la Poigne.

Le Président : Procédons à l'ordre du jour. Rapports à présenter par les comités. M. Fesse Mathieu présente le rapport du comité de l'eau. Ce rapport suggère que la Société des Peignes devrait, sous le plus court délai, organiser un mouvement sérieux à l'effet de faire disparaître un abus criant dans le service de l'eau potable dans les hôtels de Montréal. Aujourd'hui si un pensionnaire, entre les repas, a besoin d'assouvir sa soif, il est obligé d'aller dans la buvette de l'hôtel. Impossible de trouver ailleurs un verre d'eau fraîche dans l'établissement. Les Peignes savent à quels dangers ils sont exposés dans les bars modernes. Autrefois, il y a environ trente ans, l'hôtelier tenait toujours sur le comptoir de son bureau d'administration, un gros pot argenté rempli d'eau glacée, à la disposition des pensionnaires et des visiteurs. Cet usage a disparu. Pourquoi ? C'est pour obliger le monde à se faire servir dans la bar. Une requête devrait être présentée à tous les hôteliers de Montréal, leur demandant de revenir à l'ancienne coutume. La lecture du rapport est terminée aux applaudissements de l'assemblée. Le rapport est adopté à l'unanimité.

Le Président : J'ai reçu, ce matin, une lettre du président du comité du monument Chénier, invitant les membres de la Société des Peignes à souscrire en faveur de l'entreprise patriotique. M. Baise la Piastre, le président du comité des finances, voudra bien éclairer l'assemblée sur cette question.

M. Baise la Piastre : La constitution de la Société des Peignes renferme une clause prohibant toute souscription pour des fins nationales ou politiques. Je propose que la lettre soit jetée au panier.

M. Grippe Sou : Je ne partage pas l'opinion de M. Baise la Piastre. Notre société sera en exécution dans le public si elle ne fournit pas son obole au fonds du monument Chénier.

M. Fesse Mathieu : C'est un sage conseil que nous a donné, pardonnez, la langue n'a fourché, que nous a suggéré le préopinant. Pour laisser notre constitution intacte je proposerai que la souscription soit personnelle et que le président des finances passe le chapeau.

M. Baise la Piastre : Je voterai contre cette motion.

La proposition de M. Fesse Mathieu est mise aux voix et adoptée sur une division de 20 pour et 3 contre.

M. Baise la Piastre, malgré son protêt, est obligé de se conformer à la résolution

de la majorité. Il se lève et passe le chapeau devant les membres.

Il présente ensuite la recette au président, qui constate qu'on a collecté six moules à bouton en tôle, trois petites médailles argentées, huit tags en ferblanc, pris sur des palettes de tabac, et une pièce de dix centins en plomb.

Le Président : Procédons à l'ordre du jour suivant. Interpellations.

M. Lalsine : Monsieur le président, j'ai été invité à assister à la présentation d'un bouquet. Inutile de vous dire que je n'ai pas souscrit un sou. Il y aura de la boisson en quantité. Je vous pose la question : Un peigne peut-il se mettre en brosse ?

Le Président : Oui, seulement à condition qu'il ne desserre pas les cordons de sa bourse.

M. Baise la Piastre : Je demanderai à monsieur le président de convoquer d'urgence le comité des logements. Après la manière dont nous avons été traités par le propriétaire de l'hôtel Jacques-Cartier j'ai résolu de ne plus y pensionner. Je suis allé chez Riendeau et ce gros picoté-là a eu l'effronterie de refuser de me prendre. Le Richelieu est trop "chérant" pour nous. Il nous faut tous décaniller d'ici. Où aller ? *That is the question.*

Le Président : Je convoque le comité des logements pour samedi matin.

Au moment où le débat allait s'engager sur l'ordre du jour suivant : Discussion — Sujet : "Le gouvernement de Québec doit-il recevoir l'appui des Peignes," un employé de l'hôtel demande au président de clore la séance, par ordre du propriétaire.

L'ajournement est voté au milieu des murmures et des protestations de tous les Peignes.

Fumez le BLACKSTONE
le meilleur Cigare à 5c.

VIE CRUELLE

Le couple heureux venait de faire bénir ses nœuds ; il avait déjeuné et survécu aux embrassements et aux félicitations des parents et des amis. Les nouveaux époux sont dans une voiture couverte, dont les deux chevaux sont lancés à fond de train dans la direction de la gare Bonaventure. L'époux semblait sortir d'un rêve. Il commençait à croire que l'objet de son amour était à ses côtés et qu'il était à lui tout seul.

Il eut soudain une réminiscence de ce qui s'était passé le matin. Il était réellement marié. Il comprit la somme immense de responsabilité qu'il avait assumée. Cette pensée le fit pâlir et son âme fut envahie par un sentiment de vague terreur.

Se penchant vers sa compagne :

— Chère bien-aimée, dit-il d'un ton mielleux, l'unique pensée de ma vie, à l'avenir, sera de.....

Elle interrompit sa phrase brusquement.

— Maintenant, dit-elle, ne t'assieds plus sur les basques de ton habit, tu vois les chiffonner, et pour l'amour du ciel ne t'appuis point le coude dans cette poussière. Il se passera bien des années avant que tu puisses acheter un nouveau frac comme celui-là, ainsi tu feras bien d'en avoir soin autant que possible. Lors que nous serons rendus dans la gare je te conseille d'acheter une couple de sandwiches au jambon, pour le cas où nous aurions faim dans le train, et deux œufs bouillis dur, apporte aussi un peu de poivre et un peu de sel. Lorsque nous serons rendus à St-Jean ne permet pas à l'hôtelier de te donner la chambre des nouveaux mariés qui coûte \$4 par jour. C'est folie de ta part d'avoir retenu des chambres par télégraphe. Il a toujours assez de chambres dans les grands hôtels. Une chambre à \$2 par jour est tout ce qu'il nous faut. Si tu as de l'argent à gaspiller tu ferais bien de me le donner, je le mettrai à l'épargne pour toi. Je crains, maintenant, que nous manquions le train. Si nous arrivons trop tard nous retournerons à la maison (en petits chars, comprends-tu ?) et nous attendrons le train de neuf heures.

Alors nous pourrions nous préparer un lunch portatif à la maison et cela nous dispenserait d'acheter des sandwiches. Tiens, nous arrivons à la gare. Mon chapeau est-il bien posé ? Es-tu sûr que tu as les tickets dans ta poche ?

À l'hôpital de St-Jean, le médecin interne prit un air grave, il hochait la tête et s'éloigna du lit du nouveau marié sans connaissance, il dit à la sœur infirmière : "J'ai très peu d'espoir de le sauver. Il a épousé une veuve."

UN DRAME HORRIBLE

Nous ne résistons pas au plaisir de donner, d'après un journal anglais, le "fait-divers" suivant qui montre où peut mener la folie du reportage :

"Hier nous avons été témoin d'un drame affreux, fait pour glacer le sang dans les veines. Au coin de la rue St-Laurent et de la rue Craig, un cocher, accourant à une allure des plus rapides, s'est précipité sur une nourrice chargée habituellement de promener deux petits enfants. Une catastrophe irréparable se serait produite à ce moment si, par bonheur, la nourrice n'avait eu l'heureuse inspiration de laisser, ce jour-là, les enfants à la maison. D'ailleurs, elle-même avait pu se réfugier chez un boutiquier voisin, deux minutes avant l'arrivée de la voiture. Enfin, il s'est trouvé qu'à cette même minute, le cocher, se rappelant un papier oublié chez lui, venait de tourner bride et s'éloignait dans une direction opposée.

"Sans cet heureux concours de circonstances miraculeuses, un pauvre père, une tendre mère, des frères, des sœurs, seraient aujourd'hui plongés dans le plus profond désespoir."

Echevins heureux.—Lorsque le décompte sera fini les amis des échevins heureux se proposent de leur présenter des cannes d'ébène à pommeau d'or. Ces cannes, d'un grand luxe, seront achetées chez A. Nathan, 71 rue St-Laurent. Les important lui-même, il peut les vendre au prix du gros.

PENSÉES

Les hommes de génie sont souvent lourds et inertes en société, comme un brillant météore qui, tombé à terre, se trouve n'être qu'une pierre sans éclat.

De même qu'un saint ne peut être canonisé avant que l'avocat du diable n'ait exposé toutes ses mauvaises actions et montré pourquoi il ne devrait pas être proclamé saint, ainsi nul poète ne peut prendre rang parmi les dieux, que les critiques n'aient dit tout ce qu'il est possible de dire contre lui.

Beaucoup de lecteurs jugent du mérite d'un livre, par le choc qu'en ont reçu leurs sentiments, comme certains tribus sauvages appréciaient la force d'un fusil d'après son recul : celui-là passe pour le meilleur qui jette par terre son acheteur.

Dans la grande armée des lettres, les critiques sont des sentinelles, placées au coin des journaux et des revues, pour crier : *Qui Vive ?* à tout nouvel auteur.

- Regarde-moi donc passer ce gros gras.
- Tu ne connais pas Baptiste. Ça ne se mouche pas avec des quartiers de terrine. C'est un homme qui a soin de son ventre. Ça mange une butte.
- En effet, il a l'air d'être bien nourri.
- Pas surprenant, il mange chez Jos. Poitras, au petit Windsor, au coin de la rue St-Jacques et de la Côte St-Lambert. La cuisine fait venir l'eau à la bouche. On peut y manger à toute heure du jour et de la nuit. Menu varié, prix très modérés.

PARC SOHMER

Toujours un changement de programme pour les représentations du dimanche au Parc Sohmer. Dimanche dernier il y avait foule et dimanche prochain il y aura encore foule. Les tours de force des nouveaux gymnastes tiennent du prodige. La partie vocale du concert sera variée et des plus attrayantes. Il n'y a jamais de vieilles rengaines dans le programme du Parc Sohmer. Le pavillon est toujours chauffé à la température de l'été.